

Informations de base	
2023/2015(INI)	Procédure terminée
INI - Procédure d'initiative	
Stratégie européenne en matière de protéines	
<b>Subject</b>	
3.10.09 Phytosanitaire, phytopharmacie, agriculture biologique, agro-génétique: généralités	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	AGRI Agriculture et développement rural	WIESNER Emma (Renew)	09/02/2023
		Rapporteur(e) fictif/fictive VANDENKENDLAERE Tom (EPP) NOICHL Maria (S&D) METZ Tilly (Greens/EFA) RUISEN Bert-Jan (ECR) MACMANUS Chris (The Left)	
	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	PECH Pêche	GONZÁLEZ CASARES Nicolás (S&D)	07/02/2023
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire	
	Agriculture et développement rural	WOJCIECHOWSKI Janusz	

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
16/02/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
19/09/2023	Vote en commission		
03/10/2023	Dépôt du rapport de la commission	A9-0281/2023	Résumé

19/10/2023	Décision du Parlement	T9-0375/2023	Résumé
19/10/2023	Résultat du vote au parlement		
19/10/2023	Débat en plénière		
19/10/2023	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2023/2015(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Rapport d'initiative
Base juridique	Règlement du Parlement EP 55
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	AGRI/9/11278

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE742.624	07/03/2023	
Amendements déposés en commission		PE746.842	03/05/2023	
Avis de la commission	PECH	PE745.279	26/05/2023	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A9-0281/2023	03/10/2023	Résumé
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0375/2023	19/10/2023	Résumé

## Réunions avec des représentant(e)s d'intérêts, publiées conformément au règlement intérieur

### Rapporteur(e)s, rapporteur(e)s fictifs/fictives et président(e)s des commissions

Transparence				
Nom	Rôle	Commission	Date	Représentant(e)s d'intérêts
VANDENKENDELAERE Tom	Rapporteur(e) fictif/fictive	AGRI	28/11/2023	Protealis
VANDENKENDELAERE Tom	Rapporteur(e) fictif/fictive	AGRI	22/09/2023	InFamily Foods Holding
WIESNER Emma	Rapporteur(e)	AGRI	07/06/2023	International Platform of Insects for Food and Feed (IPIFF)
WIESNER Emma	Rapporteur(e)	AGRI	01/06/2023	Copa Cogeca
VANDENKENDELAERE Tom	Rapporteur(e) fictif/fictive	AGRI	16/05/2023	Corbion
WIESNER Emma	Rapporteur(e)	AGRI	16/05/2023	Re-Meat

VANDENKENDLAERE Tom	Rapporteur(e) fictif/fictive	AGRI	27/04/2023	European Alliance for Plant-based Foods
WIESNER Emma	Rapporteur(e)	AGRI	19/04/2023	FEIDOL
VANDENKENDLAERE Tom	Rapporteur(e) fictif/fictive	AGRI	18/04/2023	European Institute of Innovation & Technology Food
RUISEN Bert-Jan	Rapporteur(e) fictif/fictive	AGRI	12/04/2023	Copa Cogeca
VANDENKENDLAERE Tom	Rapporteur(e) fictif/fictive	AGRI	12/04/2023	Vereniging Vlaamse Provincies
WIESNER Emma	Rapporteur(e)	AGRI	11/04/2023	International Platform of Insects for Food and Feed (IPIFF)
VANDENKENDLAERE Tom	Rapporteur(e) fictif/fictive	AGRI	24/03/2023	Instituut voor Landbouw en Visserijonderzoek
VANDENKENDLAERE Tom	Rapporteur(e) fictif/fictive	AGRI	24/03/2023	Protealis
VANDENKENDLAERE Tom	Rapporteur(e) fictif/fictive	AGRI	20/03/2023	FlandersFood
METZ Tilly	Rapporteur(e) fictif/fictive	AGRI	09/03/2023	The Good Food Institute Europe (Belgium)
NOICHL Maria	Rapporteur(e) fictif/fictive	AGRI	01/03/2023	The Good Food Institute Europe ASBL
VANDENKENDLAERE Tom	Rapporteur(e) fictif/fictive	AGRI	28/02/2023	The Good Food Institute Europe (Belgium)
WIESNER Emma	Rapporteur(e)	AGRI	22/02/2023	Naturbruksgymnasiet Sötåsen
WIESNER Emma	Rapporteur(e)	AGRI	22/02/2023	Iantmännien
WIESNER Emma	Rapporteur(e)	AGRI	21/02/2023	Marine Taste
WIESNER Emma	Rapporteur(e)	AGRI	20/02/2023	Mycorena

## Stratégie européenne en matière de protéines

2023/2015(INI) - 19/10/2023 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 305 voix pour, 129 voix contre et 69 abstentions, une résolution sur une stratégie européenne en matière de protéines.

Les protéines sont essentielles pour les humains et les animaux et constituent donc un composant indispensable des denrées alimentaires et des aliments pour animaux consommés quotidiennement. Bien que la production de protéagineux dans l'UE se soit améliorée au cours des dix dernières années, la production intérieure reste largement insuffisante car la production animale a également augmenté, ce qui accroît la forte dépendance de l'Union à l'égard des importations de cultures de plantes riches en protéines en provenance de pays tiers.

### **Nécessité d'une stratégie européenne globale en matière de protéines**

La Commission est invitée à présenter d'urgence une stratégie européenne globale et ambitieuse en matière de protéines, couvrant la production et la consommation durables de tous les types de protéines dans l'UE, en particulier les protéines d'origine végétale et animale, et introduisant des mesures efficaces pour stimuler l'autonomie ouverte de l'Europe en matière de protéines à court, moyen et long terme. Les députés soulignent qu'il convient de donner la priorité à la production de protéagineux et de protéines d'origine végétale.

### **Une vision pour l'augmentation de la production de protéines de l'UE**

La résolution note que les niveaux de résilience européens doivent être considérablement renforcés dans des secteurs cruciaux tels que l'approvisionnement en denrées alimentaires et en aliments pour animaux en réduisant, dans la mesure du possible, les dépendances à l'égard des produits et des ressources agricoles provenant d'un seul ou de quelques fournisseurs grâce à une production intérieure plus importante, tout en encourageant la compétitivité de l'UE afin d'éviter la concentration des marchés entre les mains d'un petit nombre d'acteurs clés. C'est pourquoi l'UE doit intensifier la production de protéines végétales.

Le Parlement a estimé que les produits importés devraient répondre à des normes de durabilité comparables afin de renforcer la compétitivité des producteurs de l'UE et d'éviter la délocalisation de la production de l'UE à l'étranger.

### **De meilleures conditions pour la production de protéines dans l'UE**

Le Parlement a invité la Commission à explorer les possibilités de mettre en place un **modèle commercial rentable pour les agriculteurs** afin de les aider à convertir leurs cultures en produits économiquement intéressants pour l'alimentation humaine et animale en augmentant la résilience des cultures, les rendements en protéines et la qualité des protéines.

Les députés ont appelé à l'adoption rapide d'un cadre adapté aux **nouvelles techniques de sélection** afin de permettre un développement plus rapide de nouvelles variétés végétales robustes, y compris les protéagineux.

En outre, la résolution rappelle que la **production de biométhane, de biogaz, de biocarburants** ou d'autres produits chimiques d'origine biologique utilisant les flux de déchets biologiques est l'un des facteurs contribuant à une production plus durable et constitue une source de revenus importante qui accroît la valeur des cultures riches en protéines. La croissance de la production de protéines végétales pour l'alimentation humaine et animale pourrait conduire à une utilisation accrue des sous-produits pour la bioénergie et donc à une plus grande valeur économique de la production de protéagineux.

#### **Développer les protéines végétales et alternatives pour l'alimentation humaine et animale**

Les députés :

- encouragent la production de **soja** dans l'Union européenne en tant que source de protéines d'origine végétale en stimulant les investissements dans la recherche et le développement afin d'améliorer la qualité et le rendement des cultures;
- reconnaissent le fort potentiel du **chanvre** en tant que culture protéique durable et soulignent la nécessité d'harmoniser sa réglementation au niveau de l'UE afin de faciliter sa culture et sa transformation en denrées alimentaires et en aliments pour animaux;
- soulignent le rôle des **secteurs de la pêche et de l'aquaculture durables** dans la sécurité alimentaire et dans les régimes alimentaires basés sur des protéines saines et de haute qualité. Par conséquent, la Commission devrait veiller à ce que la prochaine stratégie européenne sur les protéines reconnaisse le rôle des secteurs de la pêche et de l'aquaculture.

**Les algues et les microalgues** peuvent constituer une source complémentaire importante de protéines dans le cadre d'un système de production alimentaire durable. Les députés ont demandé à la Commission d'inclure ce point dans la stratégie européenne en matière de protéines.

La résolution souligne également que **les insectes**, à condition qu'ils répondent à des normes de sécurité élevées, pourraient être considérés comme une source alternative circulaire utile de protéines, en particulier pour l'alimentation animale biologique et conventionnelle, contribuant ainsi à réduire le déficit en protéines de l'UE et à accroître la circularité de l'agriculture.

#### **Actions politiques concrètes**

Le Parlement a invité la Commission à proposer une série d'actions politiques, notamment :

- **des mesures législatives** telles que : i) un règlement sur les additifs pour l'alimentation animale qui favorise la stabilité et l'innovation dans ce domaine; ii) une nouvelle législation alimentaire qui simplifie et accélère les procédures d'autorisation; iii) une directive sur les déchets qui élargit les types de déchets biodégradables à considérer comme des aliments pour animaux; iv) une directive sur les énergies renouvelables qui permette une réglementation stable à long terme pour la production de biocarburants; v) une directive sur la taxation de l'énergie; vi) un règlement sur les nouvelles techniques génomiques; vii) une combinaison de règles de la PAC qui incite à la production de cultures riches en protéines et à une récolte plus riche en protéines des prairies et des légumineuses;
- **d'autres mesures politiques** telles que : i) un bilan des protéines alimentaires; ii) une stratégie claire de financement à long terme pour la recherche et le développement; iii) un cadre pour relier la production de protéines végétales au Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD); iv) davantage de recherches sur les analyses du cycle de vie nutritionnel des aliments.

## **Stratégie européenne en matière de protéines**

2023/2015(INI) - 03/10/2023 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

La commission de l'agriculture et du développement rural a adopté un rapport d'initiative d'Emma WIESNER (Renew, SE) sur une stratégie européenne en matière de protéines.

Les protéines sont des composants essentiels et indispensables à une alimentation équilibrée et saine, à la nutrition humaine et à l'alimentation animale. Les protéines végétales sont également cruciales pour la transition vers des systèmes alimentaires durables, tandis qu'une culture et un rendement accrus des légumineuses et des prairies peuvent contribuer à une agriculture plus durable et diversifiée et diminuer le besoin d'apports en engrains.

La demande de protéines devrait continuer à croître tant au niveau mondial qu'au sein de l'UE. L'UE a une production importante de protéines ; par exemple, elle produit 77% des protéines utilisées pour l'alimentation animale. Toutefois, elle souffre d'un **déficit en plantes riches en protéines**, de sorte que seuls 29% des aliments à haute teneur en protéines nécessaires pour équilibrer les rations alimentaires du bétail proviennent de l'UE.

#### **Nécessité d'une stratégie européenne globale en matière de protéines**

La Commission est invitée à présenter d'urgence une stratégie européenne globale et ambitieuse en matière de protéines, couvrant la production et la consommation durables de tous les types de protéines dans l'UE, en particulier les protéines d'origine végétale et animale, et introduisant des mesures

efficaces pour stimuler l'autonomie ouverte de l'Europe en matière de protéines à court, moyen et long terme. Le rapport souligne qu'il convient de donner la priorité à la production de protéagineux et de protéines d'origine végétale.

#### ***Une vision pour l'augmentation de la production de protéines de l'UE***

Le rapport note que les niveaux de résilience européens doivent être considérablement renforcés dans des secteurs cruciaux tels que l'approvisionnement en denrées alimentaires et en aliments pour animaux en réduisant, dans la mesure du possible, les dépendances à l'égard des produits et des ressources agricoles provenant d'un seul ou de quelques fournisseurs grâce à une production intérieure plus importante, tout en encourageant la compétitivité de l'UE afin d'éviter la concentration des marchés entre les mains d'un petit nombre d'acteurs clés. C'est pourquoi l'**UE doit intensifier la production de protéines végétales**.

#### ***De meilleures conditions pour la production de protéines dans l'UE***

Le rapport souligne que **les agriculteurs** doivent être au centre de la stratégie en matière de protéines. L'agriculture et les entreprises européennes doivent devenir plus compétitives dans le domaine des protéines destinées à l'alimentation humaine et animale. Le secteur agricole dépend d'intrants durables et abordables tels que l'énergie, les aliments pour animaux, les additifs alimentaires, le bon matériel végétal, les engrains et les sols de bonne qualité.

Les députés ont appelé à l'adoption rapide d'un cadre adapté aux nouvelles techniques de sélection afin de permettre un développement plus rapide de variétés végétales nouvelles et robustes, y compris les protéagineux.

En outre, le rapport rappelle que **la production de biométhane, de biogaz, de biocarburants** ou d'autres produits chimiques d'origine biologique utilisant les flux de déchets biologiques est l'un des facteurs contribuant à une production plus durable et constitue une source de revenus importante qui accroît la valeur des cultures riches en protéines et renforce l'intérêt commercial pour les agriculteurs de les adopter, tout en offrant des alternatives durables aux combustibles fossiles et en contribuant à une réduction significative des émissions de gaz à effet de serre (GES).

#### ***Développer les protéines végétales et alternatives pour l'alimentation humaine et animale***

Le développement du secteur des protéines d'origine végétale profitera aux agriculteurs européens, à la qualité des sols, à la biodiversité, au climat et à la santé humaine. Les politiques de la stratégie pour les protéines doivent créer des conditions de concurrence équitables entre les acteurs et les produits. Il est essentiel de **renforcer la recherche et le développement** dans le domaine des protéines d'origine végétale et des protéines alternatives.

Les députés :

- encouragent la production de **soja** dans l'Union européenne en tant que source de protéines d'origine végétale en stimulant les investissements dans la recherche et le développement afin d'améliorer la qualité et le rendement des cultures;
- reconnaissent le fort potentiel du **chanvre** en tant que culture protéique durable et soulignent la nécessité d'harmoniser sa réglementation au niveau de l'UE afin de faciliter sa culture et sa transformation en denrées alimentaires et en aliments pour animaux;
- soulignent le rôle des **secteurs de la pêche et de l'aquaculture durables** dans la sécurité alimentaire et dans les régimes alimentaires basés sur des protéines saines et de haute qualité. Par conséquent, la Commission devrait veiller à ce que la prochaine stratégie européenne sur les protéines reconnaisse le rôle des secteurs de la pêche et de l'aquaculture.

Selon le rapport, **les algues et les microalgues** peuvent constituer une source complémentaire importante de protéines dans le cadre d'un système de production alimentaire durable. Les députés ont demandé à la Commission d'inclure ce point dans la stratégie européenne en matière de protéines.

Le rapport souligne également que **les insectes**, à condition qu'ils répondent à des normes de sécurité élevées, pourraient être considérés comme une source alternative circulaire utile de protéines, en particulier pour l'alimentation animale biologique et conventionnelle, contribuant ainsi à réduire le déficit en protéines de l'UE et à accroître la circularité de l'agriculture.

#### ***Une approche holistique qui inclut l'ensemble de la chaîne de valeur alimentaire***

Les députés ont souligné qu'une meilleure coordination et collaboration entre les parties prenantes de la chaîne d'approvisionnement, tout au long de la chaîne de valeur, est nécessaire pour combler les lacunes actuelles entre les agriculteurs, les transformateurs et les détaillants. Des collaborations collectives plus fortes entre les acteurs, notamment par le biais d'organisations d'agriculteurs et de coopératives agricoles, devraient être activement encouragées en vue de façonner des chaînes de valeur à plus forte valeur ajoutée.

En outre, une plus grande transparence du marché peut en améliorer le fonctionnement, réduire les déchets et favoriser un secteur alimentaire plus circulaire. À cet égard, les stratégies politiques et les cadres législatifs devraient encourager ces marchés.

#### ***Actions politiques concrètes***

Le rapport invite la Commission à proposer une série d'actions politiques, notamment :

- **des mesures législatives** telles que : i) un règlement sur les additifs pour l'alimentation animale qui favorise la stabilité et l'innovation dans ce domaine; ii) une nouvelle législation alimentaire qui simplifie et accélère les procédures d'autorisation; iii) une directive sur les déchets qui élargit les types de déchets biodégradables à considérer comme des aliments pour animaux; iv) une directive sur les énergies renouvelables qui permette une réglementation stable à long terme pour la production de biocarburants; v) une directive sur la taxation de l'énergie; vi) un règlement sur les nouvelles techniques génomiques; vii) une combinaison de règles de la PAC qui incite à la production de cultures riches en protéines et à une récolte plus riche en protéines des prairies et des légumineuses;

- **d'autres mesures politiques** telles que : i) un bilan des protéines alimentaires; ii) une stratégie claire de financement à long terme pour la recherche et le développement; iii) un cadre pour relier la production de protéines végétales au Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD); iv) davantage de recherches sur les analyses du cycle de vie nutritionnel des aliments.